



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 1840

Texte de la question

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Villaumé, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Michel Villaumé. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Hier, notre nation a, une fois de plus, été endeuillée. Nous avons appris avec une profonde émotion la tragique disparition de Mme Camille Lepage, photojournaliste en Centrafrique.

Elle a trouvé la mort dans l'exercice de son métier. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses amis. Je tiens à rendre un hommage appuyé à Mme Lepage, comme à ses confrères, dont l'engagement est fondamental pour faire vivre le droit à l'information. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste.*) Merci à vous, les journalistes, de porter vos convictions partout et en toutes circonstances.

L'Afrique centrale est déchirée par plusieurs conflits religieux, politiques et ethniques. Là où le terrorisme et la criminalité font la loi, là où l'humanité est bafouée, la République française a décidé d'assumer son rôle de défenseur des droits de l'homme. La paix demeure un horizon vers lequel marchent main dans la main les forces africaines et françaises. Les opérations Serval et Sangaris en sont deux illustrations fortes.

Monsieur le ministre, quelles initiatives allez-vous porter, avec le Président de la République, auprès de nos partenaires, samedi 17 mai, lors du sommet de l'Élysée ?

Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Paris afin de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Camille Lepage. Comment cette enquête va-t-elle se dérouler ? Malgré la détermination et le savoir-faire de nos équipes sur place, malgré la coopération avec la MISCA, il semble difficile de mener une quelconque investigation dans un contexte aussi rude et violent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, l'Assemblée nationale a, avec raison, rendu hommage, il y a quelques instants, à Mme Lepage. Assassiner un journaliste, c'est toujours commettre un double crime : c'est un crime contre une personne, mais aussi contre la liberté d'informer. Le Gouvernement s'associe bien sûr à cet hommage et à la peine de la famille.

Une enquête a été diligentée. Comme vous l'avez vous-même rappelé, cela n'est pas facile. Mais, en liaison avec les prévôts, qui sont auprès de l'armée française, et avec les troupes locales, le maximum va être fait pour retrouver les coupables et pour les châtier, car il ne peut y avoir d'impunité pour un tel crime.

Vous avez abordé aussi la question du Nigeria et de l'enlèvement épouvantable de jeunes filles. Le Président du Nigeria a demandé au Président de la République française de convoquer samedi prochain un sommet à l'Élysée et d'y inviter – ce qui a été fait – les présidents du Cameroun, du Niger, du Bénin et du Tchad, ainsi que les représentants des États-Unis d'Amérique, de Grande-Bretagne et de l'Union européenne. Au cours de cette réunion, seront étudiés les moyens, sur le plan bilatéral et sur le plan multilatéral, permettant de cerner les menaces par le renseignement, de former les gens sur place pour combattre et débusquer les assassins.

La France ne se substitue à personne, mais son rôle est d'aider les Africains à assurer la sécurité. Il ne peut y avoir de solution sans démocratie, sans développement et sans sécurité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC, sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1840

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2014](#)